édition 2014

Panorama sectoriel des entreprises coopératives et Top 100

Coop FR
les entreprises coopératives

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une coopérative ? 4

CHAPITRE I
Panorama sectoriel des entreprises coopératives 5

Le poids socio-économique des entreprises coopératives 6
> Des entreprises économiquement performantes 6
> Top 100 des entreprises coopératives 8
> Des entreprises leaders sur de nombreux marchés 10
> Des entreprises actrices du développement local 12
> Des entreprises au service de leurs membres 14
> Des entreprises attentives aux préoccupations sociales et environnementales 16

Un paysage coopératif multiple 17
> Coopératives d'entreprises 18
1. Coopératives agricoles 18
2. Coopératives d'artisans 20
3. Coopératives de transport 21
4. Coopératives de commerçants 22
5. Coopératives maritimes 23
> Coopératives d'usagers 24
1. Coopératives de consommateurs 24
2. Coopératives d'HLM 25
3. Coopératives scolaires 26
> Coopératives de production 27
Sociétés coopératives et participatives (Scop) 27
> Coopératives multisociétariales 30
Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) 30
> Banques coopératives 32

Chiffres clés de la coopération en France en 2012 34

Coop FR, organisation représentative du mouvement coopératif français 35

CHAPITRE II
Les coopératives dans le monde 37

À l'international 38

En Europe 40

CHAPITRE III
Top 100 des entreprises coopératives 41

édito

© Philippe Caumes

Jean-Claude Detilleux,
Président de Coop FR,
les entreprises coopératives

Les entreprises coopératives contribuent à l'économie française

Dans un contexte où le modèle coopératif et l'économie sociale et solidaire (ESS) attirent et font l'actualité, la 4e édition du Panorama sectoriel et du Top 100 des entreprises coopératives illustre, chiffres à l'appui, l'importance de la contribution des coopératives à l'économie de notre pays et au développement local.

Les coopératives ont poursuivi, au niveau global, leur développement depuis 2010 tant en termes d'emploi que de chiffre d'affaires. Les 23 000 entreprises coopératives représentent aujourd'hui 4,5 % de l'emploi salarié en France (4,4 % en 2010) et leur chiffre d'affaires cumulé a augmenté de 38 milliards d'euros entre 2008 et 2012, avec près de 300 milliards d'euros.

L'augmentation constante du sociétariat des coopératives, plus de 24 millions de membres en 2012, marque la progression de la reconnaissance et de l'adhésion à la spécificité de notre modèle où la personne prime sur le capital.

Cette performance – dans le contexte économique actuel, est réalisée par des entreprises de toutes tailles, de la TPE au groupe leader sur le marché international.

Enfin, l'économie coopérative se caractérise par un ancrage territorial fort, légèrement plus marqué encore en 2012 qu'en 2010 : en 2012 ce sont 76% des sièges sociaux des 100 plus grandes entreprises coopératives qui sont situés en région (75% en 2010) alors que 91 % des sièges sociaux des plus grandes entreprises françaises (90% en 2010) sont établies en Ile-de-France.

Le panorama sectoriel des entreprises coopératives veut illustrer la diversité des familles et des secteurs d'activité des coopératives. Au delà des secteurs « traditionnels » mieux identifiés, agriculture, commerce, finance, artisanat, transport, éducation, etc. les coopératives apportent des réponses originales aux besoins de nos concitoyens dans des domaines aussi variés que la gestion de l'eau, la culture, le logement, les énergies renouvelables, les épiceries solidaires, etc. Les nombreux portraits de coopérateurs et d'entreprises coopératives illustrent la variété de parcours et de projets qui amènent à la création et au développement d'une coopérative.

Le Top 100, classement des 100 plus grandes coopératives, s'inscrit dans la continuité d'un exercice mené au niveau mondial, le World Cooperative Monitor, classement des 300 plus grandes coopératives mondiales au sein duquel les coopératives françaises sont très présentes. L'intérêt du Top 100 ne se limite pas aux chiffres, il montre aussi la présence quotidienne des coopératives dans notre vie. La liste des entreprises, connues de tous pour plusieurs d'entres elles, ainsi que des marques ou enseignes qu'elles ont développées doit aider à mieux identifier ce monde coopératif auquel un français sur trois adhère déjà.

Qu'est-ce qu'une coopérative ?

L'identité coopérative se fonde sur les sept principes coopératifs édictés au niveau international par la déclaration de l'Alliance coopérative internationale, en 1895, réaffirmée au niveau national par le mouvement coopératif français avec la Déclaration sur l'identité coopérative en octobre 2010.

> « Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence.
> Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres.
> Des engagements réciproques et durables se nouent entre la coopérative et ses membres qui sont à la fois associés et clients, producteurs ou salariés ».
>
> **Déclaration sur l'identité coopérative, CoopFR, 2010**

Au quotidien, les coopératives font vivre leurs valeurs : démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence, proximité et service :

Démocratie :
« Les dirigeants sont élus démocratiquement par et parmi les membres. Tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe : une personne, une voix. »

Solidarité :
« La coopérative et ses membres sont solidaires entre eux et envers la communauté. »

Responsabilité :
« Tous les membres, en tant qu'associés ou en tant qu'élus, sont responsables de la coopérative. »

Pérennité :
« La coopérative est un outil au service des générations présentes et futures. »

Transparence :
« La coopérative a une pratique de transparence à l'égard de ses membres et de la communauté. »

Proximité :
« La coopérative contribue au développement régional et à l'ancrage local. »

Service :
« La coopérative fournit des services et produits dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres en vue de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux. »

Les principes coopératifs de l'Alliance coopérative internationale, 1895

Les principes coopératifs énoncés dans la Déclaration sur l'identité internationale des coopératives (Alliance coopérative internationale, 1895, révisés en 1995) constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique :

Premier principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous
Deuxième principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres
Troisième principe : Participation économique des membres
Quatrième principe : Autonomie et indépendance
Cinquième principe : Education, formation et information
Sixième principe : Coopération entre les coopératives
Septième principe : Engagement vers la communauté

Panorama sectoriel
des entreprises coopératives

I

LES COOPÉRATIVES EN FRANCE EN 2012

24 397 196 de sociétaires /membres

23 144 entreprises coopératives

1 078 957 salariés

298,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé (+10 milliards par rapport à 2010)

4,5% de l'emploi salarié en France

Le poids socio-économique

DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUEMENT PERFORMANTES

Avec un chiffre d'affaires cumulé de plus de 298 milliards d'euros en 2012, en hausse de 10 milliards par rapport à 2010, les entreprises coopératives affichent leur bonne santé économique dans un contexte difficile. Certains secteurs se distinguent, comme le Commerce Associé (coopératives de commerçants) qui a augmenté son chiffre d'affaires global de 3,6% entre 2011 et 2012. Les coopératives agricoles ont quant à elles globalement maintenu leurs emplois, et augmenté leur chiffre d'affaires de 871 millions d'euros.
L'évolution est régulière depuis 2004 qui affichait un chiffre d'affaires de 227 milliards d'euros.

Évolution du chiffre d'affaires cumulé des coopératives française depuis 2004
(en milliards d'euros)

Part des coopératives dans l'ensemble de l'emploi salarié en France,
entre 2008 et 2012

Sources : INSEE, Coop FR

La tendance globale pour l'ensemble des coopératives est au maintien voire au développement de l'emploi : avec plus de 1,07 million de salariés, les coopératives représentent 4,5 % de l'emploi salarié en France en 2012[1]. Ce pourcentage est en hausse depuis 2008.

Le modèle coopératif présente en effet de nombreux atouts pour résister à la crise :

> une coopérative est une société de personnes et non de capitaux : elle n'est pas cotée en Bourse, et ne subit pas de pression quant aux dividendes à verser aux actionnaires, ou à la rentabilité

> une coopérative constitue des réserves impartageables qui renforcent ses fonds propres et contribuent à la pérennité de l'entreprise

> une coopérative appartient à ses membres : impliqués dans la stratégie de l'entreprise, ils sont plus à même de s'adapter aux nouvelles contraintes d'un secteur qu'ils connaissent, à anticiper la demande et à innover.

des entreprises coopératives

Alain Bourgeois-Muller,
PDG de JouéClub
(coopérative de commerçants)

La performance du modèle coopératif : illustration du secteur du jouet

Sous forme coopérative depuis sa création en 1953, JouéClub est la seule entreprise du secteur à revêtir ce statut. Avec plus de 350 points de ventes en France et à l'étranger, elle se range à la 78e place de l'ensemble des entreprises françaises du commerce. Il est indéniable que le modèle coopératif contribue fortement à la bonne santé dans un secteur pourtant très concurrentiel. À l'origine, JouéClub répond à un souci de mutualisation d'indépendants qui, intuitivement ont ressenti toute la force d'un groupement. Cela s'est concrétisé d'abord par une centrale d'achat et de référencement. Chaque associé a sa propre société et gère ses achats en toute autonomie. Il s'agit de personnes du cru, bien implantées localement et participant à la vie de leur commune et de leur département. Toutes contribuent à l'élaboration de la trame du catalogue lancé début octobre. On essaie de favoriser la fabrication française mais il reste seulement une dizaine de fabricants en France ; et nous devons aussi proposer de grandes marques dont nous ne maîtrisons — quoique toutefois mieux qu'il y a quelques années — les conditions de production. Néanmoins la coopération permet d'agir humainement pour une meilleure performance économique.

CHIFFRES CLÉS

310 points de vente en France, **48** à l'étranger

2 250 salariés

553 millions de chiffre d'affaires

+ de 15 % du marché du jouet en France

1. Source INSEE, *Emploi salarié en France*, Série longue depuis 1989

LES COOPÉRATIVES DU TOP 100

228,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires

24 millions de sociétaires

765 342 salariés

ancienneté moyenne : **45 ans**

TOP 100 DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

Les entreprises coopératives du Top 100 (chiffres 2012) démontrent la pertinence de ce modèle d'entreprise, affichant des résultats économiques en hausse avec un chiffre d'affaires cumulé de 228,4 milliards d'euros en 2012. Il est en constante progression avec +17,4 % par rapport à 2010 ; +4% entre 2008 et 2010. Le chiffre d'affaires moyen est quant à lui de 2,3 milliards d'euros.

> **30 coopératives du Top 100 ont un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros ;**

> **5 coopératives réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards d'euros.**

Les entreprises coopératives du Top 100 sont des employeurs majeurs, avec 765 342 salariés, en hausse de +4% entre 2008 et 2010 ; stable entre 2010 et 2012.
3/4 des entreprises du Top 100 ont leur siège social en région.

24 043 697 sociétaires participent à la gouvernance démocratique des 100 plus grandes entreprises coopératives, soit + 1 million depuis 2010 ; en progression depuis 2008.

Les coopératives du Top 100 ont une ancienneté moyenne de 45 ans ; 10 d'entre elles existent depuis plus d'un siècle.

SIX FAMILLES COOPÉRATIVES SONT REPRÉSENTÉES DANS LE TOP 100.

> Coopératives agricoles

En nombre de structures, les coopératives agricoles sont les plus représentées dans ce top 100, avec 69 coopératives et groupes de coopératives qui réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 68,7 milliards d'euros en 2012, et emploient plus de 135 000 salariés. Plus de 334 000 sociétaires participent à leur gouvernance. Les cinq premières coopératives agricoles en termes de chiffre d'affaires sont : In Vivo (6e position) dans le secteur des céréales, Tereos (7e), dans le secteur du sucre, Terrena (8e), coopérative polyvalente, Sodiaal (10e), dans le secteur du lait et Vivescia (11e), également dans le secteur des céréales.

> Banques coopératives

Les trois groupes coopératifs bancaires français sont présents aux premières places du classement : Crédit Agricole (2e), BPCE (4e) et Crédit Mutuel (5e). Ils réalisent un Produit Net Bancaire cumulé de 67,5 milliards d'euros et impliquent plus de 22 millions de sociétaires dans leur gestion. Ils emploient 346 000 salariés.

> Coopératives de commerçants

Le Top 100 compte 22 coopératives de commerçants qui réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 88,1 milliards d'euros en 2012. Elles emploient plus de 244 000 salariés, et réunissent plus de 18 000 entrepreneurs

associés. Deux acteurs de la grande distribution sont parmi les cinq plus importantes coopératives françaises : ACDELEC – E. Leclerc en première position du Top 100 et Système U (3e). Suivent Astera (9e) et Sogiphar (19e) dans le secteur de la pharmacie et Sélectour Afat (14e) dans le secteur du tourisme.

> Coopératives de consommateurs

Les coopératives de consommateurs sont présentes dans le commerce alimentaire et la distribution. Elles sont trois à figurer dans le classement, pour un chiffre d'affaires cumulé en 2012 de 2,55 milliards d'euros : Coop Atlantique (31e), Coop Normandie Picardie (35e) et Coop Alsace (38e). Elles réunissent 675 000 clients sociétaires, et emploient plus de 10 000 personnes.

> Scop

Deux Scop sont classées dans le Top 100 : Acome (66e), dans le secteur du câblage et Groupe Chèque Déjeuner (74e), dans le secteur des chèques et cartes de services prépayés, avec un chiffre d'affaires cumulé de 679 millions d'euros en 2012. Elles emploient 3 355 salariés, dont 1 364 sont associés.

> Coopératives d'artisans

Les coopératives artisanales d'achat du bâtiment réunies au sein d'ORCAB (41e position) réalisent un chiffre d'affaires cumulé en 2012 de 635 millions d'euros. Elles regroupent plus de 6 000 entreprises du bâtiment du gros et second œuvre. Elles emploient 25 000 salariés et comptent 6 325 associés.

Retrouvez le classement des 100 premières coopératives françaises page 41.

DES ENTREPRISES LEADERS SUR DE NOMBREUX MARCHÉS

Solides et innovantes, les près de 23 000 entreprises coopératives françaises évoluent dans de multiples secteurs. Parmi elles, nombreuses sont des références sur leur marché et leur secteur d'activité, en France et à l'international :

> 3 groupes coopératifs (In Vivo, Tereos, Terrena) dans le Top 10 des entreprises françaises de l'agro-alimentaire[1].

> 2 groupes coopératifs dans le Top 5 des enseignes françaises de distribution[2] : Leclerc (1re place) ; Super U (5e).

> 3 groupes coopératifs dans le Top 5 des banques françaises[3] : Crédit Agricole (2e place), BPCE (4e), Crédit Mutuel (5e).

Les banques coopératives représentent plus de la moitié du marché des dépôts (épargne) et près de 60% du marché des crédits. En cela, elles contribuent fortement au financement de l'économie française, dans un secteur très concurrentiel.

1. Source L'Entreprise / Coface (2010)
2. Source Pwc et LSA (2012)
3. Calculé d'après leur Produit Net Bancaire (PNB) en 2012

Laurence Ruffin, PDG de la Scop ALMA

Alma : une Scop leader de l'édition de logiciel

« Alma est leader en France et parmi les premiers mondiaux sur le marché des logiciels de fabrication assistée par ordinateur pour découper la tôle. Alma possède l'originalité de regrouper différents métiers au sein d'une même PME : déploiement et maintenance d'infrastructures informatiques, développement d'applications collaboratives, diffusion et intégration de logiciels pour les établissements hospitaliers, édition de logiciels de fabrication assistée par ordinateur pour la découpe, la tôlerie et la robotique. Ses réserves importantes, de plus de 8,5 millions d'euros (40 % du résultat net mis en réserves chaque année), lui permettent des investissements dans les lancements commerciaux et la recherche et développement. Ainsi, nous ne sommes pas contraints à un retour rapide sur investissement, ce qui autorise des choix patients sur le marché avec des objectifs moyen long termes (lancement de filiales de distribution à l'étranger ou le développement de produits). »

CHIFFRES CLÉS

115 salariés au total, entre la Scop (80 salariés) et ses filiales de distri - bution à l'étranger.

8,15 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Une rentabilité nette de **13 %**.

www.alma.fr

Un modèle coopératif leader à l'international : l'exemple de Cristal Union

Olivier de Bohan,
président de
Cristal Union
(coopérative agricole)

CHIFFRES CLÉS

2 200 salariés

9 700 agriculteurs coopérateurs

2 milliards de chiffre d'affaires

10 sucreries, **3** distilleries, **2** centres de conditionnement, **un** site de régénération et recyclage de produits issus de l'alcool.

www.cristal-union.fr

Aujourd'hui 5e groupe sucrier européen, créé en 2000 pour faire face à la mondialisation des échanges, Cristal Union est une union de plusieurs coopératives. Un groupe agro-industriel dont les deux métiers historiques sont le sucre et l'alcool, qui représente 40 % de la production betteravière française. Il y a 15 ans le secteur coopératif représentait 20 % du monde sucrier, aujourd'hui c'est 80 %. Un atout pour affronter le contexte d'ouverture des marchés par la suppression des quotas dans le domaine du sucre.
Le rapprochement de plusieurs coopératives qui commercialisaient ensemble leurs productions représentait déjà un grand pas, mais il était nécessaire d'aller au-delà pour optimiser les actifs industriels afin de pérenniser l'outil de production. 2017 verra la fin des quotas betteraviers (absence de limitation quantitative), ce qui signifie la fin de la limitation des exportations. Une opportunité à saisir pour une coopérative comme Cristal Union. Dans cet enjeu majeur de la compétition betteravière, Cristal Union annonce un plan d'augmentation sur 4 ans de 15 % de ses surfaces.

Des enseignes reconnues, et de confiance

Des coopératives agricoles :

> Avec la marque « Florette », Agrial est le leader en Europe des salades et légumes frais prêts à l'emploi ;
> Avec la marque « Montfort », Euralis est le leader mondial en tant que producteur de foie gras ;
> Avec plus de 9 millions de bouteilles vendues, Nicolas Feuillatte est la 3e marque de champagne au monde.

Des coopératives de commerçants :

> Intersport est le premier distributeur mondial d'articles de sports ;
> Biocoop est le premier réseau de magasins bio en France ;
> Optic 2000 est le premier groupe français d'optique.

Des Scop :

> Le groupe coopératif Chèque Déjeuner est le n°3 mondial sur le marché des chèques et cartes de services prépayés ;
> La Scop Le Relais est le premier opérateur de collecte et de valorisation textile en France ;
> La Scop Acome est le 1er fabricant européen de fils et câbles automobile de haute technicité et 2e fabricant européen de fibres optiques.

DES ENTREPRISES ACTRICES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Pour nombre de coopératives, la performance économique va de pair avec l'ancrage local. Elles sont souvent créées par des personnes d'un même territoire pour répondre à leurs besoins. Ainsi, 76 coopératives du Top 100 ont leur siège social en régions, dans 55 départements différents. Alors que la majorité des grandes entreprises françaises sont implantées en région parisienne, les coopératives gardent leurs centres de décision et leurs emplois dans leurs territoires d'origine.

Elles apportent de multiples ressources pour les régions, en premier lieu en termes d'emplois. Les coopératives du Top 100 emploient à elles seules près de 740 000 emplois[1]. Par ailleurs, certaines coopératives se classent parmi les premiers employeurs de leurs régions : c'est par exemple le cas de Coop Atlantique, coopérative de consommateurs de l'ouest de la France. De même, Arterris (coopérative agricole, classée 43e dans le Top 100) est parmi les 10 premiers employeurs du département de l'Aude, Système U, 3e employeur de la région Languedoc Roussillon, etc.[2]

> Les coopératives agricoles, capables de produire de grands volumes de matières premières pour l'industrie agro-alimentaire, sont aussi les premières à défendre les productions locales spécifiques issues de micros régions : produits de terroirs dont la typicité est généralement adossée à des signes officiels de qualité, produits régionaux dont la saisonnalité et la proximité sont réclamées par le consommateur « locavore »...

> Les coopératives d'artisans permettent d'établir une économie de réseau, alternative à la concentration économique à la dévitalisation des territoires et espaces peu denses. Par nature non délocalisables, elles valorisent les ressources locales, les artisans privilégiant les circuits courts tant en matière d'approvisionnement que de services apportés.

> Les commerçants associés connaissent leur région, leur clientèle et le marché local. Ils permettent le maintien d'un commerce de proximité dans les territoires.

> Les banques coopératives, ayant une compétence territoriale, sont souvent des partenaires des acteurs locaux pour répondre aux demandes sociales ou à celles des entreprises de proximité : prévention de l'exclusion bancaire, développement du micro-crédit, etc.

> La société coopérative d'intérêt collectif (Scic), par sa gouvernance multi–sociétariale, permet d'impliquer les collectivités territoriales et leurs groupements : communes, départements, régions, jusqu'à 20 % du capital.

1. Les données affichées dans le Top 100 étant celles des « groupes », tous les emplois ne sont pas localisés en France.

2. Source : Emploi LR

Répartition des 100 premières coopératives françaises par département : 76% des entreprises coopératives ont leur siège social en région

Répartition des 100 premières entreprises françaises (hors banques) par département : 91% des sièges sociaux des entreprises classiques sont en IDF

Daniel Leroyer,
président de Crédit Mutuel de Maine Anjou, Basse Normandie

CHIFFRES CLÉS

11,4 millions de clients

7,4 millions de sociétaires

79 060 salariés

24 000 adminis - trateurs élus

2 104 caisses locales regroupées en **18** fédé- rations régionales

3136 guichets

14,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires

www.creditmutuel.fr

Une banque coopérative actrice du maintien de l'emploi en région

« L'ancrage local est dans l'ADN du Crédit Mutuel. Demeurer attentif aux autres, être utile, accompagner chacun dans leurs projets et dans tous les moments de la vie sert le territoire tout entier. C'est ce que réalise le Crédit Mutuel dans chaque région en soutenant les entrepreneurs, les particuliers comme les associations. C'est notre cœur de métier de faciliter l'emploi et l'installation des jeunes.
À l'aide de dispositifs comme le capital d'amorçage et le capital développement (investissement en fonds propres), nous sommes aux côtés, dans la durée, des jeunes entreprises créatrices d'emplois sur le territoire. Côté associations, outre le travail avec les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) des « coups de pouces » sont accordés aux associations locales du secteur de l'insertion, du retour à l'emploi, ainsi que dans le domaine culturel. Par ailleurs, à l'aide d'appels à projets pour créations d'emplois sur le territoire, nous apportons notre soutien aux jeunes sous forme de prêts d'honneur ou de subventions.
Des hommes, des projets, du lien social, c'est la raison d'être de nos actions au quotidien. »

DES ENTREPRISES AU SERVICE DE LEURS MEMBRES

24,4 millions
de membres

Les coopératives sont avant tout des sociétés de personnes qui se réunissent autour d'un projet, et apportent des réponses collectives à des problématiques partagées par plusieurs individus. La participation démocratique des membres à la vie de l'entreprise, selon le principe une personne = une voix, est donc un fondement essentiel de la coopérative puisque ces membres sont aussi, selon les cas, clients, usagers, salariés… En 2012, plus de 24 millions de membres font vivre la gouvernance démocratique des coopératives françaises : agriculteurs, sociétaires d'une banque coopérative, commerçants, salariés-associés d'une Scop…

Pascal Marchetti,
directeur général de la Banque Populaire des Alpes

La proximité d'une banque coopérative avec ses sociétaires

« Une banque coopérative comme la Banque Populaire poursuit une stratégie de banque utile pour sa région, à l'image de l'action menée par la Banque Populaire des Alpes en direction des commerçants et industriels de l'arc alpin. La proximité avec les sociétaires est la vocation d'une banque régionale. Les engagements sont propres aux spécificités du territoire et de ses habitants. Nous sommes ainsi la banque des remontées mécaniques ou des moniteurs de ski, etc.
On s'adapte aussi aux difficultés, que ce soit par des prêts ou des prises en capital via le fonds régional d'investissement ou des sociétés dédiées - A2D Invest ou Expansivest. Par ailleurs, puisque comme dans toute banque coopérative, le capital est détenu par les clients sociétaires, les assemblées générales sont l'occasion de mieux entendre et comprendre les besoins et donc de pouvoir répondre aux attentes des sociétaires. La création du livret « alpes industrie » entre pleinement dans ce cadre. Un livret où pour 1 euro épargné, 1 euro est investi dans la région. Il s'agit d'un livret au plafond plus élevé que celui du livret A et qui répond aux besoins d'épargne de précaution de nos clients. Un produit simple qui a du sens. Sur la première année, le livret Alpes Industrie a permis l'engagement de 120 millions de nouveaux crédits… grâce à ses 120 millions collectés : une démarche simple, lisible et utile pour la région. »

CHIFFRES CLÉS

19 Banques Populaires
6 milliards d'euros de chiffre d'affaires 2012
3,9 millions de sociétaires
3338 agences
www.banquepopulaire.fr

La coopérative est une réponse à des besoins individuels et collectifs

Pour un agriculteur, adhérer à une coopérative agricole, c'est :

> construire collectivement de la performance économique, en calibrant ensemble leur offre en quantité et en qualité selon les attentes des marchés ;
> mutualiser les risques et les charges, en investissant collectivement dans des filières de transformation

Pour un artisan, le regroupement en coopérative de commercialisation ou d'achat, c'est :

> un relais de croissance pour gagner des marchés de taille supérieure tout en conservant ses qualités propres d'artisan indépendant et de proximité ;
> une capacité à investir ou à négocier, dans un environnement marqué par la concentration des acteurs économiques, afin de rééquilibrer le rapport de forces.

Pour un chef d'entreprise, participer à une coopérative de commerçants, c'est :

> sécuriser l'activité des points de vente et leur assurer une pérennité dans un environnement concurrentiel et changeant
> être accompagné et soutenu par un groupement, et diminuer le risque de défaillance que les entreprises indépendantes et sans enseignes peuvent connaître.

Pour un consommateur, adhérer à une coopérative de consommation, c'est :

> concevoir et gérer une offre de produits et services dont il sera l'utilisateur final
> décider d'utiliser les excédents générés par l'activité dans le développement de la coopérative

Pour un entrepreneur individuel :

> Rompre l'isolement, la fragilité économique et combler son besoin d'accompagnement (juridique, commercial...) en intégrant une coopérative d'activités et d'emploi.

DES ENTREPRISES ATTENTIVES AUX PRÉOCCUPATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Dés l'origine, les coopératives ont énoncé des principes[1] qui les placent comme précurseurs en matière de gouvernance démocratique et de responsabilité sociale : une personne = une voix, répartition équitable des bénéfices, rémunération limitée du capital, libre adhésion, et enfin l'engagement envers la communauté, qui évoque naturellement la contribution des coopératives au « développement durable de leur communauté ».

Le respect des parties prenantes, centrale dans le concept de RSE, est intrinsèque aux coopératives qui reposent sur le principe de la « double qualité » : elles sont à la fois associés et clients, producteurs ou salariés. Les notions de « long terme » et de « transmission aux générations futures » sont également inhérentes à des entreprises non cotées. Elles se traduisent concrètement par une mise en réserve d'une part des bénéfices dans l'entreprise coopérative qui contribue à assurer sa stabilité financière. Ces réserves sont impartageables, contrairement aux réserves constituées par les entreprises classiques, qui restent la propriété des actionnaires et peuvent à tout moment être redistribuées ou incorporées au capital. Elles assurent ainsi la transmission d'un patrimoine collectif de génération en génération. Avec des décideurs ancrés localement et des fonds propres qui restent propriété de l'entreprise, les coopératives sont implantées par nature dans leur territoire.

1. Déclaration de l'Alliance coopérative internationale (ACI) en 1895 (révisée en 1995)

Un paysage coopératif multiple

Les coopératives se regroupent en différentes familles. La typologie la plus simple tient compte de deux critères : Qui est l'associé, membre de la coopérative et détenteur d'au moins une part du capital ?
Quelle est l'activité exercée ?

On distingue ainsi :

> **Les coopératives d'entreprises** (les associés sont des entrepreneurs : coopératives agricoles, coopératives maritimes, coopératives d'artisans, coopératives et groupements de transporteurs, coopératives de commerçants) ;

> **Les coopératives d'utilisateurs ou d'usagers** (les associés sont les utilisateurs des biens et des services produits : coopératives de consommateurs, coopératives scolaires, coopératives HLM) ;

> **Les coopératives de production** (les associés sont les salariés : Scop (Sociétés coopératives et participatives), coopératives d'activités et d'emploi) ;

> **Les coopératives multisociétariales** associant plusieurs parties prenantes (dont a minima les salariés et les bénéficiaires de l'activité) : Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) ;

> **Les banques coopératives** (les associés sont les clients ou sociétaires : bénéficiaires de services de paiements, déposants ou emprunteurs).

LES COOPÉRATIVES D'ENTREPRISES

1. LES COOPÉRATIVES AGRICOLES

CHIFFRES CLÉS 2012 :

2850 coopératives, unions et SICA

12 400 CUMA (Coopératives d'utilisation de matériel agricole)

83,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires global

160 000 salariés

3/4 des agriculteurs adhèrent au moins à une coopérative (soit environ 450 000 personnes[1])

Une coopérative agricole est une entreprise créée par des agriculteurs pour valoriser et vendre ensemble leurs produits agricoles. Ainsi, les agriculteurs sont à la fois les propriétaires de leur coopérative et ses fournisseurs en productions animales ou végétales. Les agriculteurs se regroupent aussi pour créer des coopératives de services : utilisation de matériel agricole en commun, insémination des animaux. Ces sociétés d'hommes et non de capitaux, pratiquent un mode de gouvernance démocratique, selon le principe « une personne = une voix ». Grâce à ce modèle original d'entreprise et par leur attachement territorial, les coopératives agricoles ne sont ni délocalisables, ni « opéables ». De plus, ce lien unique entre les agriculteurs et leur entreprise coopérative est économiquement garant du meilleur retour aux producteurs.

Éco-consommation : les promesses de l'agriculture coopérative

Bio matériaux, bioplastiques, nutrition santé, biotechnologies, agro énergies, génomique, cosmétique, chimie verte ou blanche… le secteur agricole recèle des gisements considérables de nouveaux produits durables, alimentaires et non alimentaires. En investissant massivement en R&D, en s'impliquant dans 13 pôles de compétitivité, les entreprises coopératives explorent tous les secteurs de croissance verte pour les agriculteurs et les consommateurs.

Structure nationale :
Coop de France
www.coopdefrance.coop

1. Selon le recensement agricole 2010, il y a en France 604 000 chefs d'exploitations et co-exploitants agricoles

Hubert Garraud, président de Terrena

L'ancrage territorial, le sens même de la coopération agricole

« Implanté dans le bassin agricole de l'ouest de la France, mais aussi dans d'autres pays européens, Terrena est un groupe coopératif né en 2004 de la fusion de trois coopératives. Engagé dans une agriculture responsable, respectueuse des écosystèmes et économe en ressources naturelles, Terrena collecte la production de ses adhérents. Sa finalité : proposer aux consommateurs des produits de qualité, en donnant les moyens à ses adhérents de poursuivre sur leur territoire leur métier d'agriculteur. L'économie agricole est, par essence, très liée au territoire. Les produits doivent pouvoir répondre aux besoins des consommateurs même si, selon les types de production, la mise en place de circuits courts n'est pas toujours possible.
Les citoyens consommateurs possèdent un lien affectif avec leur territoire et se montrent soucieux de son développement. Si l'ancrage territorial est travaillé dans sa globalité (production, environnement, etc.), il ne peut faire l'économie de la proximité avec les adhérents. »

TERRENA EN CHIFFRES

4,4 milliards de chiffre d'affaires

22 000 agriculteurs adhérents

12 046 salariés

470 implantations régionales

www.terrena.fr

FOCUS
Les CUMA

Les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) regroupent des agriculteurs qui investissent ensemble dans du matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements.
Les CUMA peuvent également embaucher du personnel.
Groupes d'échanges de pratiques et de réflexion, acteurs économiques locaux porteurs de valeurs de solidarité, les Cuma contribuent par leurs activités à l'équilibre entre le développement des hommes, des productions et des territoires. Elles améliorent les conditions de travail et de vie des agriculteurs (optimisation des coûts de mécanisation,...), favorisent le maintien d'un territoire rural dynamique (installation de jeunes agriculteurs,...) et sont un levier efficace pour l'élaboration de projets innovants [création d'emplois partagés entre différents secteurs d'activités, maîtrise de l'énergie (contrôle de performance des tracteurs,...), développement des énergies renouvelables (bois énergie,...), insertion dans des démarches de qualité et développement de circuits courts (petits ateliers collectifs de transformation,...).
On compte 12 400 Cuma en France, avec un nombre moyen de 21 adhérents par structure.
Près d'un agriculteur sur deux est en Cuma.

2. LES COOPÉRATIVES D'ARTISANS

CHIFFRES CLÉS 2012 :

425 coopératives (+ 7% par rapport à 2010)

59 000 entreprises artisanales sociétaires (+1000 par rapport à 2010)

3500 salariés

130 000 salariés dans les entreprises adhérentes

1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires global

L'Artisanat coopératif, une diversité de secteurs d'activité

Qu'ils s'organisent en coopératives d'achat, de commercialisation ou de service, les artisans trouvent au travers de leurs groupements de moyens la possibilité d'accroître leur performance et leur compétitivité et d'améliorer leur accès direct aux marchés.

Les coopératives d'artisans sont présentes dans des secteurs d'activités très divers.

Le secteur le plus représenté est celui du bâtiment : 192 groupements de construction/rénovation (chiffre d'affaires de 114 millions d'euros) et 59 coopératives d'achat (700 millions d'euros).

Plus de 3 000 bouchers charcutiers sont eux réunis dans 26 coopératives ou groupements (50 millions d'euros de chiffre d'affaires).

Les mécaniciens agricoles réalisent eux, grâce à leurs 6 coopératives d'achat, un chiffre d'affaires de 180 millions d'euros, tout comme les centaines de mécaniciens automobiles (16 millions de chiffre d'affaires) réunis dans 7 coopératives d'achat.

Enfin, près de la moitié des artisans coiffeurs sont servis par leurs 3 coopératives d'achat (40 millions d'euros de chiffre d'affaires) qui les accompagnent dans leur action commerciale et garantissent leur indépendance face aux franchises.

La Coopération artisanale est aussi présente chez les prothésistes dentaires ou les artisans d'art et s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles activités et de nouveaux métiers comme les services à la personne ou la domotique, pour répondre aux enjeux de maintien à domicile des personnes âgées.

Structure nationale :

Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans
www.ffcga.coop

Pascal Sicot, président de l'UFCAC

UFCAC EN CHIFFRES

35 coopératives, **10** en cours

Résister à la concurrence par la coopérative

« L'Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC)* permet aux artisans de se regrouper en coopérative afin de rester compétitifs et indépendants face aux grosses entreprises du bâtiment. Il s'agit de développer une alternative économiquement saine et techniquement qualitative à l'offre des gros pavillonneurs qui tirent les prix des artisans sous-traitants pour préserver leurs propres marges. Or les artisans souhaitent proposer une offre de qualité aux clients, tout en développant l'activité de leurs entreprises. La forme coopérative permet de répondre à ces deux souhaits. Telle est la raison d'être d'UFCAC, qui aide les artisans du bâtiment à créer des coopératives spécialisées dans la construction neuve et les rénovations globales. La coopérative élimine les intermédiaires ; ainsi, l'offre globale de tous les corps de métiers permet d'allier qualité des prestations et compétitivité des prix. Quand nous mettons en place une coopérative artisanale de construction, nous créons les conditions du développement, à long terme, d'au moins une dizaine d'entreprises du bâtiment sur un territoire, qui elles-mêmes apporteront de l'activité économique, de l'emploi… non délocalisables. »

*L'Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC) est l'organisation professionnelle représentative, au sein de la Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans, des coopératives artisanales de construction.

3. LES COOPÉRATIVES DE TRANSPORTS

Le transport, une coopération en plein développement

Dans le secteur du transport routier de marchandises, les coopératives peuvent se constituer sous deux formes :

> sociétés coopératives de production (Scop) dans lesquelles des personnes physiques exploitent un fonds de commerce en commun ;

> coopératives d'entreprises qui constituent un regroupement horizontal de PME/TPE, où toutes les entreprises membres ont le même pouvoir.

Les coopératives et groupements ont connu un développement notable dans la phase de libéralisation du transport. Ils participent significativement à la structuration de l'offre dans le déménagement, le transport léger de proximité, le transport général de marchandises, certains espaces régionaux.

La coopération dans les transports s'est développée depuis une quarantaine d'années avec un accent mis d'abord sur le regroupement d'entreprises artisanales pour un service de proximité, puis sur les flux à grande distance pour l'industrie et la grande distribution, et, plus récemment, avec une recherche de modèles transnationaux dans le cadre européen. Les groupements d'entreprises de transport sont discrets, nombreux, de tailles et d'activités variées. Si 2 à 3% des artisans transporteurs adhèrent à des coopératives, les groupements de PME rassemblent autour de 10% des entrepreneurs.

Le groupement permet de mutualiser les achats des transporteurs afin d'obtenir de meilleures conditions de la part des fournisseurs. L'apport central de la coopérative d'entreprises de transport est la vente en commun de la prestation de services.

Structure nationale :

France Groupements
www.france-groupements.com

CHIFFRES CLÉS 2010 :

Adhérents de France Groupements :
46 coopératives et groupements

816 associés coopérateurs

1655 salariés

145,2 millions d'euros de chiffre d'affaires global

---

4 200 entreprises

420 groupements dont plus de **180** coopératives

16 000 salariés et coopérateurs confondus

2% des TPE et **10%** des PME adhèrent à au moins un groupement sous quelque forme que ce soit.

L'union fait la force, aussi dans le transport de voyageurs

« Première structure de ce type en France à sa création en 2002 par trois dirigeants de PME familiales, la Coopérative des Autocaristes Réunis (CAR) rassemble aujourd'hui six entreprises de transport de voyageurs du Gard. La démarche consiste à se grouper pour conquérir ensemble des marchés auxquels chacun dans sa seule entité ne pourrait prétendre. CAR répond aux appels d'offres et redonne ensuite aux entreprises de transport concernées le marché en fonction de leur implantation géographique au sein du département. Face à la concurrence de grands groupes de transport possédant de puissantes filiales, les indépendants ont peu de chance de résister à long terme. L'intérêt de la coopérative est d'afficher dans la réponse aux appels d'offre une force de frappe alliant une meilleure qualité pour un prix raisonnable. Se grouper rassure le client sur une défaillance éventuelle de son transporteur local. »

Christophe Pradeau, directeur de la Coopérative des Autocaristes Réunis (CAR)

CAR EN CHIFFRES

6 sociétés de transport

180 collaborateurs

177 autocars

Implantation : Gard

www.coopcar.fr

4. LES COOPÉRATIVES DE COMMERÇANTS DÉTAILLANTS

CHIFFRES CLÉS 2012 :

80 coopératives

30 815 entrepreneurs associés

145 enseignes détenues et **41 218** établissements

510 800 salariés

138,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires global

29 % du commerce de détail

Le Commerce Associé, entreprendre autrement en réseau

Les groupements de commerçants associés sont constitués par des entrepreneurs indépendants, associés au sein d'un groupement, dans le but de mutualiser leurs moyens et leur savoir-faire pour construire, ensemble, un projet collectif. Propriétaires de leurs affaires et de leur réseau/ enseigne, ils en sont les acteurs et les décideurs.

On dénombre 80 groupements du Commerce Associé ayant une stature nationale ainsi qu'une multitude de regroupements régionaux plus difficilement quantifiables. Dans plus de 90% des cas, les groupements sont organisés sous forme coopérative. Dans les autres cas, il s'agit d'un autre statut juridique (GIE, SA,...) qui empreinte tout ou partie des principes coopératifs.

Les coopératives de commerçants sont essentiellement présentes dans les secteurs du commerce de détail (alimentaire, sports, optique, bricolage, équipement de la maison, pharmacie, ...) mais aussi, et de plus en plus, dans les services (immobilier, hôtellerie, services à la personne, conseils aux entreprises,...).

Motivés par des valeurs telles que la solidarité, le partage, la démocratie, les réseaux du Commerce Associé sont un modèle d'organisation qui attire de plus en plus d'entrepreneurs ou de salariés de très nombreux secteurs. Ce sont à ce jour plus de 30 000 entrepreneurs qui ont opté pour cette forme d'organisation. Un système qui a fait ses preuves et qui représente aujourd'hui plus de 29% du commerce de détail français.

Structure nationale :

Fédération des enseignes du Commerce Associé
www.commerce-associe.fr

Guy Leclerc, président de la Fédération des enseignes du Commerce Associé (FCA), ancien président d'Intersport

Transmettre en coopérative, mutualiser, partager les savoir-faire : une force pour les commerçants.

« Véritable ascenseur social, le Commerce Associé offre de multiples opportunités à des personnes salariées qui veulent évoluer en devenant chefs d'entreprise, propriétaires de leur propre point de vente. Une force qui se traduit et se perpétue notamment par un système de parrainage et la création de coopératives financières. Dans le Commerce Associé le parrainage revêt de nombreuses formes et non des moindres. Il peut aller du parrainage financier où un chef d'entreprise se porte personnellement caution auprès des organismes financiers du nouvel acquéreur à l'accompagnement et aux conseils pour le démarrage et le développement de son entreprise. Il lui fait ainsi bénéficier, bénévolement, de sa propre expérience et le dote des meilleurs atouts pour la réussite de sa propre entreprise. Car devenir entrepreneur est avant tout une aventure humaine. Rejoindre un groupement c'est non seulement apprendre à développer un métier de commerçant, de chef d'entreprise, mais c'est également intégrer un système de valeurs. »

5. LES COOPÉRATIVES MARITIMES

Maintenir et favoriser le développement de la pêche maritime

La Coopération maritime fédère, depuis plus d'un siècle, l'essentiel des structures coopératives de la pêche artisanale française. Elle regroupe en six branches d'activités quelques 1230 navires de pêches et plus de 130 coopératives ou filiales de coopératives : coopératives d'armement-gestion, organisations de producteurs, coopératives d'avitaillement, caisse régionales de crédit maritime, assurances et mutuelles maritimes, cultures marines, comptoirs de la mer.

Elle représente un chiffre d'affaires global de 1,2 milliard d'euros, dont plus de la moitié venant des navires de pêche eux-mêmes. Un quart de ce chiffre d'affaires provient des coopératives d'avitaillement et de leurs filiales de la marque « Comptoirs de la mer ».

Les sociétés coopératives maritimes permettent de maintenir et de favoriser le développement de la pêche maritime et fournissent des services répondant aux besoins des pêcheurs adhérents. Le sociétaire peut ainsi disposer d'un outil financier pour l'acquisition de son navire, de mutuelles d'assurances pour garantir son avenir, de coopératives pour l'avitaillement et la gestion de son bateau et pour la commercialisation de la pêche.

Acteur leader de l'économie sociale et solidaire dans le monde maritime d'aujourd'hui, elle porte de nombreux projets dans deux domaines clé au service de la filière pêche : l'ingénierie financière et l'optimisation fiscale ISF via un dispositif spécifique de collecte de fonds propres ; les économies d'énergie et l'optimisation de l'utilisation du gazole pêche par les navires en mer.

CHIFFRES CLÉS 2012 :

134 coopératives

1800 salariés

1230 entreprises de pêche associées

Employant **4400** personnes

1,2 milliards d'euros de chiffres d'affaire

Une centaine d'implantations sur toutes les façades maritimes de France et d'outre-mer

Structure nationale :
Coopération maritime
www.cooperationmaritime.com

La « solidarité des gens de mer » par l'Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV)

« L'ACAV, SA coopérative maritime à capital variable assure la gestion et la comptabilité des navires sur ses deux ports d'implantation et peut accompagner ses adhérents sur les aspects juridiques et sociaux, en particulier le droit du travail maritime. Elle facilite également l'accession à la propriété et met ainsi un pied à l'étrier des jeunes patrons pêcheurs. Même pour un chalutier d'occasion, il faut compter au moins 500 000 euros. Nous élaborons avec la banque un plan de financement, avec un seuil de rentabilité qui diffère selon l'activité du navire. Souvent, cela commence par la copropriété du navire ; l'ACAV est le co-armateur majoritaire, ce qui rassure la banque. L'ACAV a ainsi financé un chalutier senneur sur fonds propres et sur prêt bancaire, le co-armateur finançant personnellement le complément. La transmission de la propriété du navire au co-armateur se fait sous 10 à 15 ans. Selon les années, le résultat net peut évoluer fortement, en cas de gros soucis mécaniques ou de mauvaises pêches par exemple. L'ACAV joue alors le rôle d'amortisseur de crise en rachetant du capital ou attendant pour vendre ses parts à l'armateur. »

Jacques Lebrevelec, directeur

ACAV EN CHIFFRES

Présent sur **2 ports** : Les Sables d'Olonne, l'île d'Yeu

78 bateaux en gestion, soit **90 %** des bateaux de ces deux ports

LES COOPÉRATIVES D'USAGERS

1. LES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS

CHIFFRES CLÉS 2012 :

35 coopératives

750 000 adhérents sociétaires

800 établissements détenus

9 500 salariés

2,65 milliards d'euros de chiffre d'affaire global (+ 6% par rapport à 2010)

Associer les consommateurs !

Avec leurs clients qui les dirigent, les coopératives de consommateurs placent l'intérêt général au centre de leurs préoccupations. Dans le secteur très concurrentiel de la grande distribution, la différence se fait sentir sur la politique d'implantation et notamment de maintien de points de vente plus justifiés par le service rendu que par sa rentabilité, une politique d'achat privilégiant les producteurs locaux , et une attention aux hommes, que ce soit dans leur politique sociale ou dans leur action en faveur des plus démunis. Les coopératives de consommateurs ont pour but de vendre à leurs adhérents les objets de consommation qu'elles achètent ou fabriquent. Les quatre principales coopératives exploitent plus de 800 points de vente et génèrent deux milliards et demi d'euros de chiffre d'affaires dans la grande distribution à prédominance alimentaire. C'est un modèle qui reste attractif dès lors que l'on veut vendre un produit ou distribuer un service en s'inscrivant dans la durée et dans l'intérêt général.

Structure nationale :

Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)
www.fncc.coop

Serge Salles, président de l'Association AACC chez Coop Atlantique

Revenir aux fondamentaux coopératifs

« L'Association atlantique des consommateurs coopérateurs est une association de consommateurs qui s'adresse aux coopérateurs de Coop Atlantique, une coopérative de consommateurs qui compte 385 000 membres, dont 250 actifs, et gère plus de 300 magasins sur toute la façade atlantique. L'AACC forme à la consommation citoyenne, y compris en milieu scolaire, mais aussi à la coopération. Les interventions consistent à démystifier les messages publicitaires, à sensibiliser à la gestion des déchets ou à l'équilibre alimentaire. Mais l'association anime également des réunions de consommateurs (dans les magasins coopératifs, auprès de leurs sociétaires) où elle parle certes consommation (comment décrypter une étiquette), mais aussi coopération. Le mode coopératif de gouvernance dans Coop Atlantique est mis en avant avec ce double objectif de formation à la coopération et de formation à la consommation. La coopération ne s'improvise pas et il faut amener les coopérateurs à trouver des solutions collectivement. C'est une manière de les responsabiliser. »

2. LES COOPÉRATIVES D'HLM

Loger les personnes les plus modestes

Les coopératives d'HLM en faveur du logement des personnes à revenus modestes, principalement par le biais de l'accession sociale sécurisée à la propriété.
Les coopératives d'HLM se répartissent en sociétés anonymes coopératives de production d'HLM (SCP) et en sociétés coopératives d'intérêt collectif d'HLM (Scic HLM). Elles interviennent principalement dans la construction et la vente de logements neufs destinés à la résidence principale de personnes aux revenus modestes et ont ainsi construit 7 000 logements en 2012. Elles ont également la capacité de construire et gérer des logements locatifs sociaux (1 300 logements produits en 2012), de gérer des copropriétés et d'être aménageurs-lotisseurs.

La gamme de logements qu'elles proposent est diversifiée : immeubles de logement, maisons en village ou maisons individuelles sur mesure. Par ailleurs, elles se mobilisent sur les questions de développement durable.

CHIFFRES CLÉS 2012 :

171 coopératives

56 296 adhérents sociétaires

999 salariés

182 millions d'euros de chiffre d'affaires global en 2011

6900 logements locatifs et d'accessibilité sociale à la propriété produits

Structure nationale :

Fédération Nationale des Sociétés Coopératives HLM (FNSCHLM)
www.hlm.coop
www.habitat.coop

Benoît Tracol,
Directeur général de Rhône Saône Habitat

Le Village vertical, l'innovation coopérative

« Nous expérimentons une troisième voie du logement, qui consiste à fédérer un groupe d'habitants autour d'une société anonyme coopérative. Nous leur donnons les moyens d'être propriétaires collectivement de leur logement à travers le sociétariat au sein d'une société anonyme coopérative. Le but essentiel est d'éviter la spéculation sur le long terme et la réalisation d'une plus value à la revente qui ne serait pas légitime. Le soutien financier dont nous avons bénéficié a permis à dix personnes de bâtir leur Village.
La difficulté d'un tel projet est centrée sur le financement de personnes physiques privées pour du logement social, les prêts aidés étant réservés aux opérateurs Hlm. La future loi devrait permettre de pérenniser des structures coopératives indépendantes pour l'accès à des financements garantis par des collectivités locales. Dans le cadre de notre projet, c'est la coopérative d'Hlm Rhône Saône Habitat qui a garanti le prêt à l'usage des coopérateurs.
L'accès au financement se situe au cœur des opérations expérimentales. C'est souvent le nerf de la guerre. Sans le financement apporté par notre coopérative, ce projet, cette troisième voie sociale, le Village Vertical, n'aurait pas pu voir le jour. »

Extraits du colloque « Défi 2020 : de l'Année internationale à la Décennie des coopératives », Coop FR, 15 janvier 2013

Le Village Vertical est un projet à taille humaine, qui comprend 14 logements, dont neuf logements sociaux, et quatre logements très sociaux.
Des espaces collectifs sont implantés : terrasses, buanderie, salle commune avec cuisine, jardin potager...

3. LES COOPÉRATIVES SCOLAIRES

CHIFFRES CLÉS 2012 :

53 100 coopératives

4 860 000 adhérents (élèves, enseignants, acteurs de l'Education)

La pédagogie coopérative

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole a été créé en 1928, sous l'impulsion de membres de l'enseignement et de militants de la coopération, adultes convaincus de la nécessité d'enseigner, dès l'école, les principes et les vertus de la coopération que l'on retrouve dans le fonctionnement de l'économie sociale et solidaire.

L'office Central de la Coopération L'OCCE est un mouvement pédagogique national, de statut associatif, qui développe au sein des écoles et des établissements de l'Education Nationale les valeurs de la coopération. Définie par la circulaire ministérielle du 23 juillet 2008, la coopérative scolaire du premier ou du second degré est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

Depuis 2002, l'Office Central de la Coopération à l'École co-organise avec le Groupement National de la Coopération la Semaine de la Coopération à l'École. Cette opération nationale a pour but de sensibiliser les jeunes, le monde éducatif, le grand public aux valeurs et aux principes de la coopération et de valoriser la pédagogie coopérative. Cette manifestation donne lieu à de nombreux évènements et initiatives dans les classes et les établissements scolaires autour de rencontres et d'échanges avec des dirigeants, élus et salariés d'entreprises coopératives. Un jeu coopératif « Planète Coop », constitue une approche originale du monde des coopératives. Il est actuellement en cours de développement.

Structure nationale :

Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)
www.occe.coop

Catherine Frachon, Déléguée générale de l'OCCE

Éduquer toutes les différences à la coopération

« La coopération requiert des compétences psychosociales et il s'agit de fournir des outils pour construire l'estime de soi, pour une approche expérimentale et coopérative des savoirs. Apprendre nécessite un climat de confiance, d'accueil, de compréhension des différences, et pour cela il faut favoriser les échanges et le débat, notamment au Conseil des enfants. « J'existe, je m'exprime, je suis capable de me frotter à l'altérité » permet l'apprentissage de groupe, une dynamique d'entraide. À cet égard, la création collective dans le champ artistique et culturel (théâtre, écriture, jardinage, etc.) constitue un excellent point d'ancrage, y intégrant tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés ou leurs différences. L'idée est de faire comprendre que l'on est plus intelligents à plusieurs ; une intelligence collective qui ne sacrifie en rien l'intelligence individuelle. »

LES COOPÉRATIVES DE PRODUCTION

LES SCOP

Des salariés « co-entrepreneurs »

Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, sont des entreprises dont les salariés sont les associés majoritaires. Elles sont aujourd'hui plus de 2000, emploient plus de 42 000 salariés et génèrent un chiffre d'affaires consolidé égal à 3,8 milliards d'euros.

La création d'une Scop répond à différents besoins des co-entrepreneurs : la création ex nihilo de nouvelles activités, la transmission d'une entreprise saine aux salariés, la reprise d'une entreprise en difficulté ou la transformation d'une association en société coopérative. 763 Scop ont été créées entre 2008 et 2012, soit 191 créations en moyenne par an. Certaines Scop ont été créées par plus de 200 porteurs de projets. Les co-entrepreneurs sont accompagnés par treize Unions régionales installées sur tout le territoire français.

Les Scop développent leurs activités au sein de secteurs très divers. Fin 2012, les services regroupent 43 % des emplois des Scop, l'industrie 22 %, la construction 26 %, les transports 6 % et le commerce 3 %.

Les Scop reposent sur les principes coopératifs de démocratie d'entreprise et de répartition équitable des résultats. Actives dans l'ensemble des secteurs d'activité, les Scop déclinent au quotidien les pratiques coopératives et participatives en entreprise. Les salariés des Scop décident ensemble des grandes orientations de leur entreprise et désignent leurs dirigeants (gérant, conseil d'administration,...). Ils décident également du partage des bénéfices, sous forme de participation, de dividendes et de réserves impartageables qui consolident les fonds propres et garantissent la pérennité de l'entreprise.

Structure nationale :

Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives (CG Scop)
www.les-scop.coop

CHIFFRES CLÉS 2012 :

2004 Scop (+ 9,8 % par rapport à 2010)

42 150 salariés (+ 5,9 % par rapport à 2010), dont 22 805 associés

3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires global

CITBA
EN CHIFFRES

93 salariés
(**+ 35** salariés
dans le groupe)

19 millions
d'euros de chiffre
d'affaires

Implantation :
Arthez de Béarn
– Pyrénées
Atlantiques.

www.citba.fr

Michaël Holowatenko,
responsable
commercial
de Citba

Citba, la performance coopérative pour une industrie de pointe

« Dans les années 70, est née Citba, Scop spécialisée dans la chaudronnerie et la tuyauterie industrielle. Elle exporte aujourd'hui dans le monde entier grâce à l'expertise acquise dans la tuyauterie clé en main adaptée aux conditions extrêmes d'utilisation et de sécurité que requièrent les secteurs gazier et pétrolier. La Scop a élargi son activité au domaine pétrolier (exploration et production), puis plus récemment au traitement des déchets par une technologie innovante et respectueuse de l'environnement. Dans une stratégie de croissance externe et de développement, une société spécialiste de la chaudronnerie plastique a rejoint Citba en 2005, apportant des compétences et des services complémentaires. En 2011, le rachat d'Infautelec Process lui a permis d'y ajouter des compétences spécifiques en ingénierie et informatique industrielle. Depuis l'origine, nous sommes animés par une volonté de ne jamais privilégier un seul domaine d'activité et, au contraire, de développer des compétences complémentaires. Il s'agit d'un gage de performance car nous parvenons ainsi à un volume d'activité assez régulier. Ainsi, alors qu'auparavant l'activité porteuse était la tuyauterie, en 2013 c'est la chaudronnerie liée à l'export qui a vraiment porté la coopérative en réalisant 43 % du chiffre d'affaires. »

FOCUS
Les coopératives d'activités et d'emploi (CAE)

Une coopérative d'activités et d'emploi est une entreprise dont l'objectif est de créer des emplois pérennes et de la richesse économique et sociale sur son territoire. Elle offre une alternative à la création d'entreprise classique pour tous ceux qui souhaitent entreprendre et créer leur propre activité. Plutôt que de créer sa propre entreprise, la CAE permet de créer son emploi salarié au sein d'une entreprise partagée. D'un point de vue juridique, une coopérative d'activités et d'emploi est une Scop ou une Scic. Tout entrepreneur-salarié peut en devenir associé, donc co-entrepreneur.

Juridiquement et socialement, l'entrepreneur est salarié de la CAE : il facture ses ventes, encaisse ses règlements et porte la responsabilité juridique de ses actes professionnels. Son activité est donc hébergée fiscalement, juridiquement et comptablement par la coopérative d'activités et d'emploi qui réalise l'ensemble de ces démarches de manière mutualisée. Professionnellement et économiquement, il est autonome et responsable de son activité.

L'entrepreneur salarié bénéficie d'un accompagnement individuel et collectif pour développer son projet, et participe au financement des services communs par une contribution coopérative liée à son chiffre d'affaires.

Sandrine Barrière, gérante d'Appuy Créateurs

Comment le modèle coopératif contribue à la préservation de l'emploi : le cas d'Appuy Créateurs

« Née le 24 décembre 2004, la coopérative d'activités et d'emploi[1] (CAE) Appuy Créateurs, implantée à Clermont-Ferrand (300 000 habitants), permet à des porteurs de projet de développer dans un cadre coopératif plutôt qu'en solo une activité économique.

Même si l'Auvergnat est obligé de sortir pour chercher des marchés, le travail avec le territoire demeure capital ; nous sommes un outil de développement local. Ainsi, trois à quatre fois par an, lors de manifestations à Paris, Appuy Créateurs intervient pour inciter des actifs à créer des activités en Auvergne. La CAE propose aux entrepreneurs des ateliers démarchage, gestion du stress, emailing, etc., afin de leur donner les moyens de mieux développer leurs activités économiques, sur et au-delà du territoire. Nous sommes reconnus sur le territoire dans notre mission de développement local, et les collectivités comme les entreprises font de plus en plus appel à nous. »

1. Les coopératives d'activités et d'emploi se distinguent du portage salarial auquel elles sont souvent assimilées par deux traits principaux : l'absence de sélection à l'entrée des projets « rentables », la possibilité d'accéder au sociétariat de l'entreprise.

LES COOPÉRATIVES MULTISOCIÉTARIALES

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)

CHIFFRES CLÉS 2012 :

266 Scic (+28% par rapport à 2010)

23 234 associés

2 493 salariés

109 millions d'euros de chiffre d'affaires global

La coopérative multi-sociétariale, un outil de développement durable et local

Créée en 2001, la Scic, ou Société coopérative d'intérêt collectif, est une forme d'entreprise coopérative qui permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : des salariés et des bénéficiaires (ex : usagers, clients), ainsi que toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, intéressée par son activité (bénévoles, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers...). En 2012, près de 270 Scic sont actives et regroupent plus de 23 000 associés très divers. Elles se développent dans de nombreux secteurs et ont la capacité de structurer des filières entières (culture, environnement, agriculture, santé et médicosocial).

La Scic s'inscrit dans une logique de développement local et durable. Ancrée dans un territoire, elle favorise l'action de proximité, la création de valeur et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi, grâce à sa gouvernance multi-sociétariale. Elle présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective.

En 2013, la Fédération nationale des Cuma et la Confédération Générale des Scop ont créé l'Inter-Réseaux Scic, centre de ressources qui a pour objectifs d'être un lieu d'échanges et d'outiller les réseaux d'accompagnement sur le territoire.

Structure nationale :

Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives (CG Scop)
www.les-scop.coop
www.les-scic.coop

Jean-Yves Ambaud,
PDG de la Scic Centre d'abattage de Chalais Sud Charente

LA SCIC EN CHIFFRES

15 salariés

850 000 euros de chiffre d'affaires

2 500 tonnes de viande traitées

Une Scic au service du terroir : le centre d'abattage de Chalais Sud Charente

« Transformé en Scic en 2009, le centre d'abattage de Chalais Sud Charente renoue aujourd'hui avec les bénéfices. Le statut coopératif a en effet permis de rassembler tous les acteurs de la filière viande autour du maintien d'un outil structurant dans un territoire rural en crise. À l'origine, le centre d'abattage était sous régie municipale, ce qui limitait considérablement la réactivité de gestion. Tarifs mal dimensionnés aux coûts réels, clients volatiles qui jouent la concurrence, les déficits étaient récurrents, de l'ordre de 50 000 euros par an. Impossible dans ces conditions d'avancer les 200 000 euros nécessaires à la remise aux normes. Pour éviter la fermeture, le maire de Chalais a réuni tous les utilisateurs et les élus des alentours. Le centre d'abattage employait 12 salariés à l'époque, ce qui n'est pas neutre dans une zone très rurale qui connaissait de gros problèmes économiques. Et il constituait un segment de la filière viande très important pour le territoire. Élus et utilisateurs se sont donc entendus pour faire perdurer cet outil. Aujourd'hui, pour consolider sa structure, le centre d'abattage mise sur l'appellation d'origine protégée « veau de Chalais ». Sa capacité de traitement d'une espèce contrôlée a permis de tripler les volumes d'exploitation. Le statut coopératif convient bien à une économie de proximité, sur de petites unités de production, qui préserve la qualité du produit en réunissant tous les acteurs impliqués, ce qui ne peut qu'être bon pour le consommateur final. »

LES BANQUES COOPÉRATIVES

CHIFFRES CLÉS 2012 :

3 groupes coopératifs : Groupe Crédit Agricole, Groupe BPCE, Groupe Crédit Mutuel

Produit Net Bancaire cumulé : **67,5 milliards** d'euros

Plus de 22 millions de sociétaires

346 000 salariés

Les groupes bancaires coopératifs accompagnent l'économie réelle

Les banques coopératives se développent en France, et dans le monde, depuis la fin du XIXe siècle. Elles sont aujourd'hui structurées en trois groupes : le Crédit Agricole, le Groupe BPCE (constitué par les deux réseaux coopératifs Banques Populaires et Caisses d'Epargne) et le Crédit Mutuel. Organisés pour la plupart autour de banques coopératives locales et régionales, les groupes coopératifs maillent l'ensemble du territoire. Certaines banques coopératives, à caractère national, relèvent d'une proximité affinitaire (Casden Banque Populaire, Crédit Coopératif...).
Les banques coopératives exercent leurs métiers de banquiers, essentiellement la collecte d'épargne et le financement, dans une logique d'accompagnement de l'économie réelle. Acteurs majeurs du marché bancaire français, elles y représentent 60% de l'activité banque de détail et fédèrent plus de 22 millions de sociétaires qui sont associés aux prises de décision. Considérant le développement de leur sociétariat comme une priorité, elles travaillent au renforcement de leur taux de sociétariat et à l'amélioration de la participation des sociétaires à la gouvernance de leur coopérative, en premier lieu lors des assemblées générales.

Pour en savoir plus :

Crédit Agricole : www.creditagricole.info
Crédit Mutuel : www.credit-mutuel.com
BPCE : www.bpce.fr
Caisses d'Epargne : www.caisse-epargne.fr - www.federation.caisse-epargne.fr
Banques Populaires : www.banque-populaire.fr - www.fnbp.fr
Crédit Coopératif : www.credit-cooperatif.coop

Philippe Brassac, directeur général du Crédit agricole PCA et secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole.

La gouvernance coopérative, une différence de fond pour une banque

« Qu'est-ce qui distingue une banque coopérative d'une banque commerciale ? La gouvernance. Dans la première, ce sont les clients sociétaires qui infléchissent les orientations de la banque. Dans une SA, ce sont bien les actionnaires, qui ont un intérêt financier dans les résultats de la banque, qui gouvernent. Or ces derniers pensent plus volontiers « rentabilité » que prestation ou service au client. Si une banque coopérative mutualiste se préoccupe de gestion, elle ne pense pas « finance » ; ses sociétaires sont ses clients, ce qui veut dire qu'ils sont plus intéressés par une prestation de qualité dans le temps, que par les bénéfices dégagés à l'année. Des bénéfices qui ne sont pas redistribués à quelques-uns, mais bien réemployés au service du plus grand nombre. Sa gouvernance coopérative a un impact sur sa politique de tarification : la pression est forte pour maintenir les tarifs à la baisse afin de préserver l'universalité. Avec tant de clients, la gouvernance démocratique n'est possible qu'avec des échelons intermédiaires dont le premier est constitué par les caisses locales (les clients sont sociétaires de ces caisses). Au Crédit agricole PCA (800 000 clients), il a fallu redévelopper une approche valorisant le sociétariat, dans la relation bancaire notamment. Aujourd'hui, 40 % des clients sont sociétaires. »

CHIFFRES CLÉS

Plus de 16 millions de clients

7 millions de sociétaires

31 milliards d'euros de chiffre d'affaires

39 banques régionales

2523 caisses locales

www.creditagricole.info

Cédric Mignon,
Directeur du Développement Caisse d'Epargne

Des partenariats locaux, le credo d'une banque coopérative

« Les banques coopératives favorisent le développement local, notamment par le financement d'initiatives locales et des partenariats. Une banque coopérative comme la Caisse d'Épargne, ce sont avant tout des banques régionales qui ne se développent que si le territoire se développe. D'où l'importance d'être partenaire et de contribuer au développement de l'ensemble des acteurs économiques d'un territoire. C'est ce que font les Caisses d'Épargne auprès des particuliers et les commerçants du territoire, ainsi qu'auprès des entreprises, des associations ou des organismes de logement social.
Au niveau local, les banques sont les premiers acteurs de financement. Les partenariats noués sont très divers : des associations de collectivités (association des maires de France, association des petites, grandes ou moyennes villes de France) car il s'agit bien du rôle de banque des territoires que d'être partenaires de ses collectivités, au Réseau Entreprendre, une association pour soutenir le développement des entreprises, en passant par France Active. Nous sommes une banque coopérative, mais nous soutenons les projets de tous, celui des entreprises coopératives ou non du moment que le projet soit économiquement viable et développe le territoire. »

CHIFFRES CLÉS

17 Caisses d'Epargne

6,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires 2012

4,7 millions de sociétaires

4219 agences

www.caisse-epargne.fr

Yves-Marie Devillers,
Président du comité de région Haute-Normandie du Crédit Coopératif

Crédit Coopératif, une banque coopérative innovante

« En tant que président du Comité de région Haute Normandie, je retrouve mes pairs deux fois par an au niveau national. C'est tout le sens de la citoyenneté d'une banque coopérative : faciliter les échanges d'informations et les contributions pour faire avancer nos projets. Ainsi se co-inventent la carte Agir et les placements de partage, points de rencontre des associations et des particuliers ou institutions qui souhaitent les soutenir.
Le Crédit Coopératif, pionnier et leader sur ces secteurs qui font école maintenant, est allé plus loin pour répondre aux demandes croissantes de transparence et traçabilité. Nous avons avancé avec le Compte Agir où les clients indiquent vers quel secteur ils souhaitent que la banque oriente ses crédits. Toujours avec les comités de région, aujourd'hui il s'agit de mettre sur pieds, dans le contexte de l'ouverture européenne, un produit dédié aux jeunes, notre futur sociétariat. La dynamique innovatrice de la banque repose beaucoup sur celle de ses clients et sociétaires : nombre d'entre eux sont des poissons pilote, des têtes chercheuses. Il faut inventer ce qui leur est nécessaire et faire du sur-mesure. »

CHIFFRES CLÉS

37 000 personnes morales sociétaires

25 000 particuliers sociétaires

www.credit-cooperatif.coop

Chiffres clés de la coopération en France en 2012

	Nombre de sociétaires /adhérents/associés	Nombre d'entreprises coopératives	Nombre de salariés	CA = chiffre d'affaires en milliard(s) d'euros
COOPERATIVES AGRICOLES	3/4 agriculteurs adhérents	2850 coopératives, unions et SICA 12 400 CUMA	160 000	83,7
COOPERATIVES D'ARTISANS	59 000 entreprises artisanales	425	3 500	1,2
COOPERATIVES DE TRANSPORTS[1]	816 entreprises de transport	46	1 655	0,145
COOPÉRATIVES DE COMMERCANTS / COMMERCE ASSOCIÉ	30 815 entrepreneurs associés	80	510 800	138,2 Etablissements : 41 218 Enseignes : 145
COOPERATIVES MARITIMES	1 230 entreprises de pêche	134	1 800	1,2
COOPERATIVES DE CONSOMMATEURS	750 000 consommateurs associés	35	9 500	2,65 Etablissements : 800
COOPERATIVES HLM	56 296 usagers associés	171	999	0,182
COOPERATIVES SCOLAIRES	4 860 000 élèves	53 100	-	-
SCOP	22 805 salariés associés	2004	42 150	3,8
SCIC	23 234 associés	266	2 493	0,11
GROUPE CREDIT AGRICOLE	7 000 000 sociétaires	39 banques régionales Caisses locales : 2523 Agences : 7013	150 000	PNB : 31
GROUPE BPCE yc Caisse d'Epargne yc Banque Populaire dont Groupe Crédit Coopératif	8 600 000 sociétaires 65 000 sociétaires	36 banques régionales (19 Banques Populaires ; 17 Caisses d'Epargne) Agences : 8000 13 structures coopératives Agences : 115	117 000 2 058	PNB : 21,9 PNB : 0,423
GROUPE CREDIT MUTUEL	7 400 000 sociétaires	18 banques régionales Caisses locales : 2104 Agences : 3137	79 060	PNB[2] : 14,6
TOTAL	**24 397 196[3]**	**23 144[4]**	**1 078 957**	**298,7**

1. Pour les coopératives de transports, les chiffres clés datent de 2010
2. PNB : Produit Net Bancaire
3. Hors coopératives scolaires, avec estimation des agriculteurs à partir du chiffre issu du recensement agricole de 2010 : (3/4 * 604 000 = 453 000).
4. Hors coopératives scolaires ; y compris caisses locales des banques coopératives (Crédit Agricole et Crédit Mutuel), y compris CUMA

Coop FR, organisation représentative du mouvement coopératif français

Créée par ses membres en 1968 sous le nom de Groupement national de la coopération (GNC), Coop FR, les entreprises coopératives est aujourd'hui la voix de plus de 21 000 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activité et du million de salariés qu'elles emploient.

Coop FR est née de la volonté des différentes familles coopératives (coopératives agricoles, coopératives de consommateurs, coopératives de production, coopératives bancaires, etc.) d'assurer la promotion des valeurs et principes coopératifs et de défendre les intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

En bref, Coop FR a pour mission de :

- **Communiquer**, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- **Être un lieu d'échanges** pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- **Agir** auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- **Représenter et défendre** les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Elle est au service de ses 15 membres et contrôlée par eux.

Pour en savoir plus :
www.entreprises.coop

Membres de Coop FR :

> **Groupe BPCE** : www.bpce.fr
BPCE regroupe les réseaux bancaires des Banques Populaires (dont le Crédit Coopératif) et des Caisses d'Epargne.
- **Banques Populaires** : www.banquepopulaire.fr
- **Fédération Nationale des Banques Populaires** : www.fnbp.fr
- **Caisses d'Épargne** : www.caisse-epargne.fr
- **Fédération Nationale des Caisses d'Epargne** : www.federation.caisse-epargne.fr

> **Crédit Coopératif (Groupe)** : www.credit-cooperatif.coop

> **Coopération Maritime** : www.cooperationmaritime.com

> **Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives - Les Scop (CG Scop)** : www.les-scop.coop / www.les-scic.coop

> **Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) :** www.creditmutuel.com

> **Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles**
La CNMCCA regroupe notamment :
- **Coop de France :** www.coopdefrance.coop
- **Fédération Nationale du Crédit Agricole :** www.creditagricole.info

> **Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA) :** www.ffcga.coop

> **Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC) :** www.fncc.coop

> **Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM (FNSCHLM) :** www.hlm.coop

> **France Groupements (Fédération nationale des coopératives et groupements du Transport) :** www.france-groupements.com

> **Fédération des enseignes du Commerce Associé (FCA) :** www.commerce-associe.fr

> **Office Central de la Coopération à l'Ecole :** www.occe.coop

Les coopératives **dans le monde**

II

Près d'un milliard de membres de coopératives dans le monde

À l'international

La coopération est un mouvement mondial important. Les coopératives sont présentes partout dans le monde, sur tous les continents. Les Nations Unies estiment que la vie de la moitié de la population de la planète dépend significativement des entreprises coopératives.

Les entreprises coopératives comptent près d'un milliard de membres dans le monde entier. 1 million d'entreprises coopératives emploient plus de 100 millions de personnes. On estime à 3 milliards le nombre de personnes concernées directement par les entreprises coopératives.

Selon le World Co-operative Monitor, Observatoire mondial des coopératives, lancé lors de l'Année internationale des coopératives en 2012, les nouvelles données se basant sur les chiffres d'affaires 2011 témoignent de la grande capacité de résilience des coopératives à la crise mondiale.

Part de chaque secteur

Source : World Co-operative Monitor, 2013

Source : World Co-operative Monitor, 2013

Les 300 premières coopératives et mutuelles mondiales affichent un chiffre d'affaires égal à l'économie de la 9e économie mondiale. Ce classement concerne 23 pays et compte 2 097,3 milliards de dollars US de chiffre d'affaires, en croissance depuis 2010 (1975 milliards de dollars US).

La France, acteur incontournable de la coopération dans le monde

Deux coopératives françaises figurent dans les 10 plus grandes entreprises coopératives et mutualistes : ACDLEC – E. Leclerc, en 7e position avec un chiffre d'affaires de 49,05 milliards de dollars US ; Groupe Crédit Agricole, en 9e position avec un chiffre d'affaires de 45,49 milliards de dollars US.

La France est également en deuxième position des coopératives qui comptent un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de dollars US, avec un chiffre d'affaires de 363,63 milliards de dollars US, derrière le leader, les Etats-Unis (662,23 milliards USD). Suivent, le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, le Royaume-Uni, la Finlande, le Canada, etc.

Bien représentées dans le Top 300, les coopératives françaises sont parmi les leaders dans les secteurs de l'agriculture (Sodiaal, Tereos, Terrena), du commerce (Leclerc, Système U) et de la banque, avec la présence des trois groupes bancaires coopératifs français (Crédit Agricole, BPCE et Crédit Mutuel).

Pour en savoir plus :
www.ica.coop

International Co-operative Alliance

La France, l'un des pays leader de la Coopération en Europe

En Europe

CHIFFRES CLÉS 2010 DES COOPÉRATIVES EUROPÉENNES

Nombre d'entreprises
Italie : 41 552
Espagne : 24 276
France : 21 000
en tête

Nombre de sociétaires
France leader : 24 millions de membres
puis **Allemagne :** 20 509 973
et **Italie :** 13 063 419

Nombre de salariés
Italie : +1 million
France : 1 million
et **Allemagne :** 830 000
en tête

Secteurs phare des coopératives en Europe

En 2010, les 37 pays européens[1] membres de Cooperatives Europe, la région Europe de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), comptent 123 millions de coopérateurs et 160 000 coopératives qui emploient 5,4 millions de salariés[2].

L'Italie (41 552 coopératives), l'Espagne (24 276) et la France (21 000)[3] sont les premiers pays en termes de nombre d'entreprises coopératives.

Le Mouvement coopératif français fait figure de leader en termes de nombre de coopérateurs avec 24 millions de membres, suivi par l'Allemagne (20 509 973) et l'Italie (13 063 419). Ces trois pays se distinguent également en termes d'effectifs salariés. L'Italie compte plus d'un million de salariés, la France près d'un million et l'Allemagne plus de 830 000. Les entreprises coopératives italiennes et françaises représentent près de 5% (Italie) et 3,5% (France) de leur population active.

Si les secteurs phare des coopératives sont ceux des services industriels (41%) et de l'agriculture (33%), on retrouve également le logement (17%), la banque (5%), la consommation (3%) et les pharmacies (1%).

Du fait du caractère spécifique de leurs activités, ce sont le secteur bancaire (54%) et le secteur de la consommation (25%) qui comptent le plus de membres. En effet, les clients de banques coopératives sont souvent également membres (sociétaires) et les coopératives de consommateurs sont par nature basées sur leurs membres. Les effectifs salariés sont quant à eux plus nombreux dans les secteurs de l'industrie et des services, suivi par les secteurs de l'agriculture et de la banque.

Pour en savoir plus :
www.coopseurope.coop

Cooperatives Europe

1. sur les 42 pays du continent européen, membres de l'UE ou hors UE
2. chiffres 2010
3. chiffre 2012 : 23 144 coopératives en France

TOP 100
des entreprises coopératives

III

Position	**Nom de la coopérative**	Type de coopérative	Secteur	Date de création	C.A. 2012 (filiales comprises) en millions
1	**ACDLEC – E.Leclerc**	Coopérative de commerçants détaillants	Multi-secteurs dont alimentaire	1949	43 700
2	**Groupe Crédit Agricole**	Banque coopérative	Banque	1885	31 000
3	**Système U**	Coopérative de commerçants détaillants	Commerce Alimentaire	1894	23 209
4	**Groupe BPCE**		Banque	2009	21 946
	yc **Caisse d'Epargne**	Banque coopérative	Banque	1818	6 800
	yc **Banque Populaire**	Banque coopérative	Banque	1873	6 000
	dont **Crédit Coopératif**	Banque coopérative	Banque	1893	423,3
5	**Groupe Crédit Mutuel**	Banque coopérative	Banque	1882	14 600
6	**In Vivo**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2001	5 670
7	**Tereos**	Coopérative agricole	Sucre	2004	5 037
8	**Terrena**	Coopérative agricole	Polyvalente	2000	4 478
9	**Astera**	Coopérative de commerçants détaillants	Pharmacie	1919	4 462
10	**Sodiaal**	Coopérative agricole	Lait	1990	4 360
11	**Vivescia (Champagne Céréales + Nouricia)**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement, Meunerie, Malterie	1927	3 982
12	**Agrial**	Coopérative agricole	Polyvalente	2000	3 608
13	**Axéréal**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement, Meunerie, Malterie	2009	3 400
14	**Selectour Afat**	Coopérative de commerçants détaillants	Agences de Voyage	1970	2 622
15	**Triskalia**	Coopérative agricole	Polyvalente	2010	2 300
16	**Cooperl Arc Atlantique**	Coopérative agricole	Viande	1966	2 080
17	**Cecab**	Coopérative agricole	Polyvalente	1968	2 044
18	**Even**	Coopérative agricole	Lait	1930	2 000
19	**Sogiphar**	Coopérative de commerçants détaillants	Pharmacie	1975	1 813
20	**Limagrain**	Coopérative agricole	Semences, Agro-industrie, Bio-santé	1942	1 784
21	**Gedex**	Coopérative de commerçants détaillants	Matériaux de Construction, Fourniture de Bricolage	1967	1 760

Code postal du siège social	Nombre de sociétaires, associés, adhérents 2010	Nombre de salariès 2012	Nombre d'établissements sur le territoire	Nombre de filiales, entreprises détenues	Marques, enseignes détenues	Site internet
94200	530	96 000	2 290		E.Leclerc, E.Leclerc Express, E.Leclerc Drive, Brico E.Leclerc, Jardi E.Leclerc, La parapharmacie E.Leclerc, E.Leclerc Voyages, Espace Culturel E.Leclerc, L'auto E.Leclerc, Le Manège à Bijoux, Une heure pour soi, Optique E.Leclerc, Audition E.Leclerc, Sports & Loisirs E.Leclerc	www.e-leclerc.com, www.mouvement-leclerc.com
92 127	7 000 000	150 000	7 013		Crédit Agricole, LCL, Finaref	www.creditagricole.info
94150	1 300	75 000	1 504		Hyper U, Super U, Marché U, U Express, U Drive	www.magasins-u.com
75201	8 600 000	117 000	8 000		Caisse d'Epargne, Crédit Maritime, Banque du Bâtiment et des Travaux Publics, Crédit Coopératif, Banque Palatine, Crédit Foncier, Natixis, Banque Populaire	www.bpce.fr www.creditfoncier.fr www.banquepopulaire.fr, www.casden.fr www.creditmaritime.fr
75201	4 700 000		4 219			www.caisse-epargne.fr
75201	3 900 000		3 338			www.banquepopulaire.fr
92000	65 000	2 058	115	10	BTP Banque, Ecofi Investissements, Batilease, Crédit Coopératif lease, Financière de Champlain, Esfin Gestion, Tise, Intercoop, Intercop Location, BTP Capital Conseil, BTP Capital Investissement	www.credit-cooperatif.coop
75017	7 400 000	79 060	5 961		Crédit Mutuel, CIC, NRJ Mobile, Targobank	www.creditmutuel.fr
75116	241*	6 730	-	-	Gamm Vert, Semences de France, Biotop	www.invivo-group.com
59777	12 000	26 000		-	Béghin Say, L'Antillaise, La Perruche, Origny	www.tereos.com
44155	22 000	12 046		-	Gastronome, Douce France, Paysan Breton, Tendre et plus	www.terrena.fr
76000	6 042	2 807	6 042	9	Les Pharmaciens Associés, Santalis	www.cerp-rouen.fr
75680	12 100	7 250		-	Yoplait, Candia, RichesMonts, Nactalia, Entremont, Jura Gruyère	www.sodiaal.fr
51000	12 165	2 500	-	-	Banette, Francine, Delifrance	www.vivescia.com
14000	10 000	10 000	-	-	Florette, Manon, Priméale, Prim'Co, Créaline, Crudi, Loic Raison, Danao, Vicomte, Ecusson, Kerisac	www.agrial.com
18000	13 000	3 225		-	Bannette, Francine, Lemaire, Treblec, Chambord, Croust'Epi	www.axereal.com
75009	553	4 000	1 145		Selectour Afat	www.selectour-afat.com
29000	18 000	5 000		-	Paysan Breton, Prince de Bretagne, Régilait, Ronsard	www.triskalia.fr
22403	2 700*	4 800*	-	-	Calidel, Brocéliande	www.cooperl-hunaudaye.fr
56500	9 000	7 000*	-	-	D'Aucy	www.cecab.com
29260	1 500	5 240	-	-	Even, Paysan Breton, Mamie Nova, Kerguelen	www.even.fr
75009	1 275	6 615	1 275		Giphar	www.pharmaciengiphar.com
63720	3 500	7 800	-	-	Brossard, Vilmorin, Clause, Jacquet , Biolice	www.limagrain.com
92300	200	6 000	466	-	Gedimat, Gedibois	www.gedimat.fr www.gedibois.fr

Position	**Nom de la coopérative**	Type de coopérative	Secteur	Date de création	C.A. 2010 (filiales comprises) en millions
22	**Cristal Union**	Coopérative agricole	Sucre	2000	1 758
23	**Groupe Maîtres Laitiers du Cotentin**	Coopérative agricole	Lait	1985	1 580
24	**Groupe Intersport France**	Coopérative de commerçants détaillants	Articles de sport	1924	1 422
25	**Maïsadour**	Coopérative agricole	Polyvalente	1936	1 371
26	**Groupe Euralis**	Coopérative agricole	Polyvalente	1936	1 321
27	**Bigmat France**	Coopérative de commerçants détaillants	Matériaux de Construction, Fourniture de Bricolage	1981	1 200
28	**Advitam (groupe Uneal)**		Polyvalente	2002	1 188
29	**Gadol**	Coopérative de commerçants détaillants	Optique - Audioprothèse	1962	1 140
30	**Lur Berri**		Polyvalente	1971	1 128
31	**Coop Atlantique**	Coopérative de consommateurs	Commerce Alimentaire	1881	972
32	**Krys Group**	Coopérative de commerçants détaillants	Optique - Audioprothèse	1966	934
33	**Groupe Welcoop**	Coopérative de commerçants détaillants	Pharmacie	1935	914
34	**Eurial Poitouraine**	Coopérative agricole	Lait	1995	900
35	**Coopérateurs de Normandie-Picardie**	Coopérative de consommateurs	Commerce Alimentaire	1870	832
36	**Weldom**	Coopérative de commerçants détaillants	Equipement de la maison	1999	766
37	**Alliance Agro-Alimentaire (3A Groupe)**	Coopérative agricole	Lait	1988	756
38	**Groupe Coop Alsace**	Coopérative de consommateurs	Commerce Alimentaire	1902	750
39	**Terra Lacta (Ex GLAC)**	Coopérative agricole	Lait	1936	745
40	**Cap Seine**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1920	716
41	**ORCAB**	coopérative d'artisans	Matériaux de Construction, Fourniture de Bricolage	1990	695
42	**CAVAC**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1965	683
43	**Arterris**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	-	678
44	**Le Gouessant**	Coopérative agricole	Polyvalente	1964	638
45	**Terres du Sud**	Coopérative agricole	Polyvalente	1991	616
46	**SCAEL**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1968	612
47	**Majuscule**	Coopérative de commerçants détaillants	Fournitures de bureaux	1958	565
48	**Sport 2000**	Coopérative de commerçants détaillants	Articles de sport	1966	560
49	**JouéClub EPSE**	Coopérative de commerçants détaillants	Jouet	1966	553
50	**EMC2**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1928	546
51	**Biocoop**	Coopérative de commerçants détaillants	Commerce Alimentaire	1986	535

Code postal du siège social	Nombre de sociétaires, associés, adhérents 2010	Nombre de salariés 2010	Nombre d'établissements sur le territoire	Nombre de filiales, entreprises détenues	Marques, enseignes détenues	Site internet
10700	9 700	2 200			Daddy	www.cristal-union.fr
50260	810	700	-	-	Montebourg	-
91160	350	7 000	634	-	Intersport, Sport Leader, Shooz, Sport Expert, La Halle au Sport, The Athlete's Foot, Black Store	www.intersport.fr
40280	8 000	5 000			Delpeyrat, Sarrade, Montagne Noire, Comtesse du Barry, Marie Hot, St Sever	www.maisadour.com
64230	12 000	5 000	-	-	Rustica, Montfort-Grimaud, Rougié, Pierre Champion, Stalaven	www.euralis.fr
75002	110	4 000	336		BigMat	www.bigmat.fr
62054	12 000	2 000				www.uneal.fr
92140	1 200	4 500	1 425		Optic 2000, Lissac, Audio 2000	www.optic2000.fr
64120	5 000	543*			Labeyrie, Delpierre, Blini	www.lurberri.fr
17100	250 000	3 785	150	5	Hyper U, Super U, U Express, Eco frais, Point Coop,	www.coop-atlantique.fr
78550	850	6 000	1 300	6	Krys, Vision Plus, Lynx Optique, Lun's	www.krys-group.com
54500	3 300	1 830	12 000		Pharmagest, D Medica, Pharmamerch, Pharmacap, Laboratoire Marque Verte, Cristers, Pharma Lab, Objectif Pharma	www.welcoop.com
44327	4 500	1 900	1 360	5	Soignon, Grand Fermage, Bio Nat', Bio d'Armor	www.eurial-poitouraine.fr
76000	250 000	3 110	221	5	Hyper U, Super U, le Mutant, Point Coop	www.ccop-cnp.coop
60840	267	6 870	346	-	Weldom, DomPro	www.weldom.fr
31200	2 450	2 100	-	-	Capitoul, Boncolac	www.3agroupe.com
67116	175 000	3 500	140	3	Leclerc, Point Coop	www.coop-alsace.coop
17700	3 000		-	-	Lescure, Saint Loup, Surgères	www.glac.fr
76134	3 350	613		-	Lunor	www.capseine.fr
85620	6 325	25 000	49			www.orcab.coop
85001	6 000	950			Bio Fib	www.cavacweb.info
11400	10 000	1 334	142	16	Mie'nutie, Secret d'éleveurs	www.arterris.fr
22402	4 500*	714*	-	-	Terres de Breizh	www.legouessant.com
43720	6 000	1 200	-	-	-	www.terresdusud.coop
28000	1 600	409	-	-	-	www.groupe-scael.com
02100	117	2 500	200	-	Majuscule. Burolike	www.majuscule.eu www.burolike.com
91520	396	3 300	553	-	Sport 2000, Mondovélo, S2, Espace Montagne, Skiway	www.sport2000.fr
33300	258	2 250	345	-	JouéClub, Village JouéClub, JouéClub Drive	www.joueclub.com
55101	5 219	363*	-	-	-	www.emc2.coop
93200	280	2 500	340	-	Biocoop	www.biocoop.fr

Position	**Nom de la coopérative**	Type de coopérative	Secteur	Date de création	C.A. 2010 (filiales comprises) en millions
52	**Aveltis**	Coopérative agricole	Viande	2010	513
53	**Noriap**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2006	500
54	**Alliance Occitane**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2000	485
55	**Fromagerie de l'Ermitage**	Coopérative agricole	Lait	1931	470
56	**Acolyance (fusion Axion + Cohesis)**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2011	463
57	**Dijon Céréales**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1991	455
58	**Société Europeenne d'hotellerie**		Hotellerie	1982	450
59	**Centre ouest Céréales**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1994	435
60	**Vivadour**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1992	426
61	**Charente Alliance**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2009	425
62	**Seveal**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1999	422
63	**Atol**	Coopérative de commerçants détaillants	Optique - Audioprothèse	1972	400
64	**Comptoir Agricole**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement		398
65	**La Prospérité Fermière**	Coopérative agricole	Lait	1949	397
66	**Acome**	SCOP	Câblage	1932	384
67	**La Dauphinoise**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1991	370
68	**Coralis**	Coopérative agricole	Lait	1990	354
69	**Lorca**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1970	343
70	**Interface céréales**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1934	325
71	**Euronics France – Gitem**	Coopérative de commerçants détaillants	Equipement de la maison	1971	320
72	**EX & CO**	Coopérative de commerçants détaillants	Equipement de la maison	1967	312
73	**CAL 54**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1969	311
74	**Groupe Chèque Déjeuner**	SCOP	Services aux Entreprises	1964	295
75	**Cam 53**	Coopérative agricole	Polyvalente	1947	294
76	**Capel la Quercynoise**	Coopérative agricole	Polyvalente	1975	287
77	**Agora**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2010	280
78	**Unicor**	Coopérative agricole	Polyvalente	1982	276
79	**Val d'Orbieu**	Coopérative agricole	Vin	1967	275
80	**Ter'elevage**	Coopérative agricole	Viande	2004	270
81	**Porc Armor Evolution**	Coopérative agricole	Viande	2012	266
82	**SCM UCEM**	Coopérative de commerçants détaillants	Equipement de la maison	-	258
83	**Bourgogne du Sud**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2006	258
84	**Interval**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1994	258
85	**Synalia**	Coopérative de commerçants détaillants	Horlogerie, Bijouterie	2002	252

Code postal du siège social	Nombre de sociétaires, associés, adhérents 2010	Nombre de salariès 2010	Nombre d'établissements sur le territoire	Nombre de filiales, entreprises détenues	Marques, enseignes détenues	Site internet
29190	800	120*	-	-	-	www.aveltis.com
80322	5 000	484				www.noriap.com
31500	-	7	-	-	-	-
88140	1 000	-	-	-	L'Ermitage	www.ermitage.com
51684	3 500	440	-	-	-	www.cohesis.net
21600	4 022	650	-	-	Festival Gamm Vert Trilégumes Vins de l'Auxois L'éleveur Bourguignon	www.dijon-cereales.fr
75165	540	4 800	550	-	Inter-Hotel, Qualys-Hotel, P'tit Dej Hotel, Relais du Silence	www.seh-hotels.com
86130	2 200	276	-	-		www.centreouestcereales.fr
32400	4 500	850	-	-	-	www.vivadour.com
16100	8 000	570	-	-	Jules Gautret, Thalassa, Père Fouras	www.charentes-alliance.fr
51100	-	-	-	-	-	www.seveal.com
92184	518	2 800	787	-	Atol	www.opticiens-atol.com
67270	3 981	298	-	-	-	www.comptoir-agricole.fr
62033	1 900	430	-	-	-	www.ingredia.fr/origines
75014	1 027	1 365	-	7	Acome, Acolan, Thermacome,...	www.acome.fr
38200	10 800	1 050	-	-	-	www.dauphinoise.portagri.com
35517	2 000	350	-	-	Agrilait	www.agrilait.fr
57580	2 015	571	-	-	-	www.lorca.fr
28103	-	-	-	-	-	-
35400	262	1 500	308	-	Gitem, Euronics, Euronics City	www.gitem.fr www.euronics.fr
95932	129	1 240	162		Expert, Connexion	www.expert.fr
54523	3 000	400	-	-	-	www.cal-lorraine.com
92230	337	1 990	-	45	Chèque Déjeuner, Cadhoc, Chèque Lire, Chèque Disque, Chèqe Culture, Chèque Domicile, Arcan CEV,...	www.groupe-cheque-dejeuner.com
53002	8 000	490	-	-	-	www.cam.fr
46005	5 500	700	-	-	Clos Saint sozy	www.capel.fr
60280	2 600	130	-	-	-	www.coopagora.fr
12000	5 000	704	-	-	-	www.groupe-unicor.com
11000	1 591	274	-	-	Cuvée Mythique	www.val-orbieu.com
49450	5 000	-	-	-	Terrena, Arco-Gibev, Gerap, Normandie Bovins	www.terelevage.com
22605	626	68	-	-	-	www.porc-armor.com
91140	149	1 668	197	-	Monsieur Meuble, Mobiclub, Tempo, Meublena	www.monsieur-meuble.com
71350	7 000	234				www.bourgognedusud.coop
70102	5 400	440				interval.coop
75009	217	1500	426	-	Guilde des orfèvres, Julien d'Orcel, Heure et Montres, Mégalithes, Ozencia	www.synalia.fr

Position	**Nom de la coopérative**	Type de coopérative	Secteur	Date de création	C.A. 2010 (filiales comprises) en millions
86	**Valfrance**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	1988	250
87	**Ucl Isigny Saint Mere**	Coopérative agricole	Lait	1932	246
88	**Corea**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2002	243
89	**Val de Gascogne**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2012	240
90	**110 Bourgogne**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2002	239
91	**Terre d'Alliance**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2011	233
92	**UKL-Arrée**	Coopérative agricole	Viande	2001	223
93	**Sica ST POL (sica kerisnel)**	Coopérative agricole	Fruits et légumes	1961	217
94	**Sicarev**	Coopérative agricole	Viande	1962	217
95	**Altitude**	Coopérative agricole	Viande	1947	213
96	**Alcor Céréales**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2009	212
97	**Cirhyo**	Coopérative agricole	Viande	2009	208
98	**Cvc Nicolas Feuillate**	Coopérative agricole	Vin	1972	207
99	**Lact'Union (ex Vpm)**	Coopérative agricole	Lait	2013	187
100	**Caproga la Meuniere**	Coopérative agricole	Céréales Approvisionnement	2002	183

- Coopérative agricole
- Coopérative de commerçants
- Coopérative d'artisans
- Coopérative de consommateurs
- Scop
- Banque coopérative

* Chiffre 2011

Code postal du siège social	Nombre de sociétaires, associés, adhérents 2010	Nombre de salariès 2010	Nombre d'établissements sur le territoire	Nombre de filiales, entreprises détenues	Marques, enseignes détenues	Site internet
60302	1 368	131	-	-	-	www.valfrance.portagri.com
14230	526	706	-	-	Isigny	www.isigny-ste-mere.com
79800	4 760	246	-	-	-	www.coreapc.fr
32100	6 000	480	-	-	-	www.valdegascogne.coop
89470	1 600	300	-	-	-	-
10070	3 700	419	-	-	-	-
56440	400	80	-	-	-	www.coop-ukl.com
29250	1 500	126	-	-	Prince de Bretagne	www.sicastpol.fr
42311	4 000	186	-	-	-	-
15006	6 000	550	-	-	-	www.groupealtitude.fr
47320	-	-	-	-	-	-
31000	661	65	-	-	-	www.cirhyo.fr
51206	5 000	234	-	-	Nicolas Feuillate	www.cvcnf.com
80143	880	46	-	-	-	www.lactinov.fr
45125	2 000	130	-	-	-	www.caproga.fr

Précisions méthodologiques

Comme pour les précédentes éditions, les coopératives du Top 100 sont classées selon leur chiffre d'affaires 2012.
Sauf mention contraire, toutes les données indiquées datent de 2012.
Sauf mention contraire, le nombre de salariés indiqué correspond au total de salariés quel que soit le contrat ou le temps de travail.

CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) :
Montant total des ventes / dépenses d'une entreprise. Pour les banques coopératives, le CA est égal au produit net bancaire qui est la différence entre le coût de ses ressources (rémunération des dépôts et emprunts effectués) et les produits encaissés sur son activité (intérêts des crédits accordés, commissions).

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ :
Somme des chiffres d'affaires de plusieurs entreprises distinctes mais qui appartiennent au même groupe (ou sont contrôlées par lui).
La consolidation peut se faire par équivalence ou globalement. Par équivalence c'est-à-dire qu'ils retiennent une part du chiffre d'affaire correspondant à la part du capital détenue par la société qui contrôle l'entreprise. Globalement c'est-à-dire qu'ils retiennent l'intégralité du chiffre d'affaires.

ÉTABLISSEMENT :
Un établissement est le lieu où est exercée l'activité. Selon l'INSEE, un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. Le nombre d'établissements indiqués dans le Top 100 sont ceux de la coopérative seule, ne sont pas inclus les établissements des filiales.

PÉRIMETRE COOPÉRATIF :
Le périmètre coopératif tel que défini par les membres de Coop FR prend en compte :
> les entreprises sous statut coopératif,
> les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives,
> les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes).

Les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

Crédits
L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, chargé de la réalisation de l'étude du Panorama sectoriel des entreprises coopératives et du Top 100, est un dispositif de mesure et d'observation mis en place par le Conseil National des Chambres Régionales de 'Economie Sociale et Solidaire (CNCRES). Conçus comme lieux de convergence de la mesure et de l'observation de l'économie sociale et solidaire, les Observatoires de l'ESS portent un dispositif territorial d'études, de veille, d'expertise et d'aide à la décision.

Conception, réalisation : agence terre-lune* / photo couverture : Shutterstock
Impression : ICO Imprimerie

Retrouvez tous les témoignages des coopérateurs du Panorama sectoriel des entreprises coopératives sur **www.entreprises.coop**

Découvrez le film d'animation sur le modèle coopératif

sur **www.entreprises.coop**

Coop FR, les entreprises coopératives 24 rue du rocher 75008 Paris / Tél. : 01 42 93 59 59 / contact@entreprises.coop / **www.entreprises.coop**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Coop FR
les entreprises coopératives